



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Contact :**

**Marine Delhomme**

Responsable du pôle Communication

☎ 06 87 70 64 97

✉ [responsable-communication@scouts-europe.org](mailto:responsable-communication@scouts-europe.org)

Paris le 20 septembre 2019

### Commission Saint Nicolas

#### Une charte pour confirmer notre volonté d'être une « Maison sûre »

**En cette rentrée 2019, tandis que les parents procèdent aux inscriptions de leurs enfants dans les unités guides et scouts d'Europe, le mouvement a tenu à leur réaffirmer son engagement à accueillir les mineurs dans une « Maison sûre ».**

L'actualité récente a fréquemment été marquée par des scandales touchant à l'intégrité des mineurs. En tant que mouvement d'éducation complémentaire de la famille, l'AGSE a été particulièrement sensible à ces tristes affaires.

Dans ce contexte, une question évidente s'est imposée : les moyens sont-ils suffisants pour prévenir, accompagner et faire connaître tout risque de situation mettant à mal les enfants ?

La réponse ne pouvait être réduite à oui ou non. Ainsi, l'association a pris la décision de **créer la commission Saint Nicolas dédiée à la protection des mineurs.**

Elle a pour vocation :

- D'optimiser les procédures et les méthodes pour assurer une meilleure prévention des abus sexuels et d'être donc plus efficace en ce qui concerne la protection des mineurs.
- D'accompagner les personnes concernées.
- De faciliter l'alerte en cas de doutes ou de faits constatés.

Elle est composée des responsables du mouvement et d'intervenants extérieurs, spécialistes de la protection des mineurs.

Une charte en est issue, signée par la présidente au nom de l'ensemble des guides et scouts d'Europe. Chaque membre du mouvement qui devient chef ou cheftaine s'engage formellement à la respecter.

La commission assure également une veille sur les aspects juridiques et pédagogiques de la protection des mineurs, dans le but de garantir en permanence la meilleure formation des cadres et la sécurité des enfants.

L'Association des Guides et Scouts d'Europe a été créée en 1958. Elle est agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse depuis 1970 et reconnue mouvement d'éducation par la Conférence des Evêques de France depuis 2001. Elle compte aujourd'hui près de 33 300 membres, ce qui en fait le 2<sup>e</sup> mouvement de scoutisme en France, en nombre d'adhérents, reconnu par l'Etat.

L'AGSE est membre de la Fédération du Scoutisme Européen (UIGSE-FSE), qui compte plus de 67 000 membres répartis dans 22 pays.

